

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire

Procédure administrative de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection du forage Le Néman BSS003IXYC/X à Avoine (37)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Chinon Vienne & Loire

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean Luc DUPONT

RCS / SIRET

2 0 0 0 4 3 0 8 1 0 0 0 1 3

Forme juridique

Communauté de Communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17.b) : dispositifs de captage des eaux souterraines lorsque le volume annuel prélevé est compris entre 200 000 m ³ et 10 millions de m ³	Nomenclatures IOTA : • 1.1.2.0. : Autorisation- prélèvement >200 000 m ³ /an

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire exploite pour son alimentation en eau potable deux forages exploitant la nappe du Cénomaniens et une prise d'eau superficielle dans la Loire.

L'objectif de la Communauté de Communes est :

- d'abandonner progressivement le prélèvement d'eau en Loire
- de réduire les prélèvements d'eau dans la nappe souterraine du Cénomaniens

C'est dans ce but qu'ont été réalisés un forage sollicitant l'aquifère des calcaires de l'Oxfordien au lieu-dit « le Néman » sur le territoire de la commune d'Avoine ainsi que quatre piézomètres.

La collectivité a initié la mise en place de périmètres de protection autour de ce forage ; l'avis de l'hydrogéologue agréé M. ALCAYDE a été rendu dans son rapport de juillet 2019.

La procédure administrative de Déclaration d'Utilité Publique est en cours.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à régulariser la situation administrative du nouveau forage Le Néman BSS003IXYC/X à Avoine, au titre du Code de l'Environnement et du Code de la Santé Publique.

Il vise également la mise en place des périmètres de protection autour du forage.

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire a engagé cette démarche d'instauration des périmètres de protection autour de ce forage situé sur le territoire communal d'Avoine (37).

L'aboutissement de la procédure est d'obtenir :

- La déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines par le forage BSS003IXYC/X,
- La déclaration d'utilité publique des périmètres de protection instaurés autour du forage BSS003IXYC/X,
- L'autorisation préfectorale du prélèvement de la ressource en eau par ce forage, le traitement et la distribution de l'eau à des fins de consommation humaine.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage est existant, il a été réalisé en 2017.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il est situé au lieu-dit "Le Néman", sur la parcelle AC 497 à Avoine. La parcelle est propriété de la commune.

Réalisé en 2017 (n° BSS003IXYC/X), il a une profondeur de 29 m. Il est crépiné de -9,41 m et -22,41 m et capte la nappe de l'Oxfordien.

Le débit sollicité pour la Déclaration d'Utilité Publique du forage BSS003IXYC/X est de :

- Débit nominal = 40 m³/h
- Volume moyen journalier = 800 m³/j (sur 20 heures)
- Volume annuel = 292 000 m³

La ressource en eau est de bonne qualité en référence à la réglementation en vigueur pour l'eau distribuée à la consommation humaine ; on relève néanmoins une teneur en fer supérieure à la limite de qualité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'Utilité Publique pour la mise en place des périmètres de protection du forage BSS003IXYC/X .

Autorisation au titre du Code de l'Environnement pour le prélèvement (articles L. 214-1 à L. 214-3 du Code de l'Environnement).

Autorisation au titre du Code de la Santé Publique pour la dérivation des eaux à des fins de consommation humaine.

Un dossier unique est déposé en avis auprès de l'ARS et fera l'objet d'une instruction interservices puis d'une enquête publique. Il sera étudié ensuite au CODERST.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volumes demandés : • débit horaire • volume journalier maximum	- 40 m ³ /h - 800 m ³ /j (sur 20h)
Périmètres de protection : • surface PPI • surface PPR	- 2 090 m ² - 23,7 hectares

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune : Avoine (37)

Parcelle du forage : AC 497

Lieu-dit : "Le Néman"

Identifiant national : BSS003IXYC/X

Coordonnées Lambert 93 :

x = 487 162 m

y = 6 685 107 m

z = + 35,31 m

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Avoine (37)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage BSS003IXYC/X ne se situe pas dans une ZNIEFF mais en bordure de : - Iles du Néman (240009705) ; ZNIEFF de type I - Loire Tourangelle (240031295) ; ZNIEFF de type II
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage BSS003IXYC/X se situe dans le parc naturel régionale FR8000032 « Loire-Anjou-Touraine ».
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage BSS003IXYC/X se situe dans le site classé au patrimoine mondial de l'Unesco « Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes ».
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Avoine est concernée par un Plan de Prévention des Risques Inondation approuvé le 21 juin 2020. La zone d'implantation du forage se situe en aléa très fort.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet actuel est destiné à la mise en place des périmètres de protection du forage BSS003IXYC/X.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'implantation du forage BSS003IXCY/X se situe en bordure des sites Natura 2000 : - La Loire de Candes Saint Martin à Mosnes (FR2400548) ; Directive Habitats - Basses vallées de la Vienne et de l'Indre (FR2410011) ; Directive Oiseaux
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvements dans la nappe de l'Oxfordien, maximum de 292 000 m ³ /an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun écosystème n'est mis en danger par la réalisation de ce nouveau forage BSS003IXYC/X.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Avoine est concernée par 3 risques technologiques : - Risque nucléaire - Risque de rupture de barrage - Risque lié au transport de matières dangereuses
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Avoine est concernée par le risque d'inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prescriptions/réglementations associées à l'instauration des périmètres de protection pour la protection de la ressource en eau vis-à-vis d'une pollution accidentelle

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du dossier, il n'apparaît pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

Le forage BSS003IXYC/X permettra une sécurité d'approvisionnement en eau potable de la Communauté de Communes.

En outre, les zones naturelles ne sont pas impactées par l'exploitation du forage BSS003IXYC/X.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir cartographies dans le document annexe joint.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à AVOINE

le,

30 JUIN 2021

Signature



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,
Vincent NAULET